MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES

6ème année n° 8 [21] MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72 - C. C. P. 52 38 57 — Edition Générale n° 3 — 2 Avril 1958

AVERTISSEMENT

TAVELURE DES ARBRES FRUITIERS A PEPINS — Toutes zones

A la suite du relèvement des températures diurnes et de l'ensoleillement intense que l'on observe actuellement provoquant un développement rapide de la végétation, on doit assurer la protection des jeunes organes verts par un nouveau traitement qui devra être terminé le 13 avril.

INFORMATIONS

OIDIUM DU POMMIER — Toutes zones

Cette maladie occasionne dans certains vergers des dégâts considérables provoquant des arrêts de végétation. La contamination peut se produire dès maintenant ; c'est pourquoi nous conseillons l'exécution éventuelle d'un traitement à base de :

Bouillie sulfocalcique - Soufres dispersés - Soufres micronisés - Dinitrophényl crotonate

PUCERONS

Des pucerons sont observés sur les diverses espèces fruitières. Nous recommandons aux arboriculteurs de se livrer à la recherche minutieuse des premiers insectes. Dès leur apparition, effectuer un traitement avec l'un des produits ci-après :

- Extrait titré de nicotine
- Spécialité nicotinée
- Huile blanche nicotinée
- Parathion
- H.C.H. émulsion
- Lindane émulsion
- Roténone avec mouillant.

HOPLOCAMPES du PRUNIER et du POIRIER

Sur prunier, après la chute du 3/4 des pétales ; sur poirier, dès le commencement de la chute des pétales, pulvériser :

- H.C.H. (et dérivés)
- Lindane
- Roténone (additionnée d'alcool terpénique sulfoné)
- Parathion.

INSECTES de la LUZERNE — Toutes zones et spécialement zone IV

Les apions et phytonomes ont fait leur apparition. Préserver les luzernes contre les larves en pulvérisa ou en poudrant un insecticide approprié : D.D.T. , H.C.H. , Lindane, S.P.C.

CLOQUE du PECHER

La maladie est susceptible de se répandre et de compromettre la future récolte. Traiter même sur la fleur. Utiliser :

- Captane
- Zirame
- Ferbame
- Thirame

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,
L.L.TROUILLON

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
P.BERVILLE

P222

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, 16, rue de la République, Montpellier - Le Gérant : TROUILLON. - Autorisation du 6 mars 1956. Reproduction, adaptation réservées.

Ministère de l'Agriculture
- - - - -
STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS VITICOLES
- - - - -
ECOLE NATIONALE D'AGRICULTURE de MONTPELLIER

Montpellier, le 31 mars 1958

Note n° 1
- - - - -

M I L D I O U

Les pluies de la semaine dernière ont provoqué l'évolution des oeufs d'hiver du mildiou.

La germination a été constatée le 29 mars à l'Ecole de Montpellier.

Il a dû en être de même ailleurs dans des situations analogues.

Des contaminations ont donc pu se produire, sur les souches portant exceptionnellement des jeunes feuilles à cette date.

Les très rares taches susceptibles d'en résulter, ne pourront être découvertes qu'à partir du 10 avril sur les organes verts les plus évolués situés près du sol. En conséquence, la végétation étant actuellement très peu ou pas développée, il suffit, pour le moment, de supprimer dès que possible les rejets du greffon négligés à la taille.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles,

G. BERNON.